

PV CA du 10-01-2022

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LUNDI 10.01.2022

Présents : A.-M. HABETS, S. LAURENT, F. WINAND, M. FORGET, R. GRUSELIN, J.-L. MASSART, D. ROMAIN, X. SMAL, B. VALENTIN, G. BURTON

Excusé : L. HAAGER

1. RENCONTRES.

a) Les remises de matchs occasionnées par des cas Covid n'ont pas perturbé outre mesure la bonne marche du championnat. Néanmoins, il arrive que nos responsables de la commission des rencontres soient obligés d'intervenir pour déterminer une nouvelle date.

b) Par contre, du côté de l'arbitrage, aucun arbitre n'a manqué à l'appel pour cause de Covid.

c) A.-M. Habets informe le CA qu'une candidate arbitre est prête à passer les examens. Il y a également les inscriptions de 2 candidats à Vir'Vol'Ton et 1 du Stabulois.

2. LOISIRS.

a) Au niveau du championnat loisir, le Covid ne perturbe pas le championnat, mais il y a eu des forfaits de Bertrix et des problèmes avec le club de Florenville.

b) Les clubs visités étant responsables de l'organisation des matchs, il est difficile au responsable loisir de savoir si les soirées se passent dans le respect des règles Covid en vigueur.

3. TRESORERIE.

a) Les finances sont saines. Les factures sont payées ainsi que les notes de frais. Tous les clubs ont honoré leur facture.

b) Il reste à payer la facture de l'ADEPS relative au stage de fin décembre.

c) A la demande du trésorier, le CA décide de maintenir à 4€ la cotisation pour les affiliés de plus de 18 ans aptes à la compétition.

4. STATUTS ET REGLEMENTS.

a) Le CA se penche sur les différentes propositions de modifications au R. O. I. qui ont été déposées au secrétariat de la FVWB. Un travail de préparation avait déjà été effectué par notre responsable des statuts et règlements pour nous faciliter la tâche. Un vote concernant ces propositions sera émis par les provinces lors de l'AG de la FVWB le 22.01.2022.

5. TECHNIQUE.

a) 31 jeunes ont participé en externat au stage organisé les 29 et 30.12.2021 par la commission technique. Ils étaient tous affiliés à la fédération.

b) Faute de participants, les entraînements 2/0 et pupilles du 16.01 ont dû être annulés. Mais cela coûtera quand-même la somme de 240€ à la province, la salle ayant été réservée.

c) La 1ère partie de la saison devait se dérouler à Martelange et ensuite, on laissait l'organisation des journées d'entraînement aux clubs intéressés. Mais finalement, tout se déroulera à Martelange. Les

prochaines dates des entraînements sont fixées au 13.02, 13.03 et le 24.04.2022.

d) L'interprovinces du 09.01.2022 a été supprimé suite à l'impossibilité de garantir les gestes barrière à l'intérieur du site. Le prochain est programmé durant les vacances de Pâques.

e) Le stage BDK, s'il est relancé cette année se fera uniquement sous l'égide de la province. Il risque cependant de manquer d'entraîneurs pour cette organisation.

f) Par contre, l'ADEPS organisera à l'Hydrion, du 10 au 15.07.2022 un stage de volley-ball où nos entraîneurs seront à la tâche.

g) Le championnat des jeunes se déroulera à Libin et Champlon les 26 et 27 mars 2022.

h) Un projet de détection/identification sera lancé prochainement par le directeur technique de la FVWB. Une discussion est lancée au sujet de ce projet. Le mieux est de demander au DT de venir présenter son projet à tous les responsables de clubs. Un courriel lui sera transmis dans ce sens, et une présentation serait souhaitée le plus rapidement possible.

6. DIVERS.

a) Le rapport du CA du 15.11.2021 est approuvé.

b) Concernant le dossier Erezée, il y a lieu de compléter un document avant d'envoyer ce dossier au juge de paix, ce qui sera fait prochainement.

c) Le secrétaire rappelle que la réunion générale des clubs aura lieu le mardi 31.05.2022 au lieu du lundi 30.05.2022.

d) Suivant décision collégiale des provinces, les représentants à l'AG seront à 50% présents, munis chacun d'une procuration. Pour le Luxembourg, ce sera M. Forget, R. Gruselin et G. Burton.

PS : - Au lendemain de ce CA, un courriel a été transmis au DT qui a répondu favorablement. Suite à son accord, le Président provincial a fait communication vers les clubs pour les sonder quant au jour qui leur conviendrait le mieux, soit en semaine et en soirée, soit un samedi matin, et cela avant la mi-février 2022. Dès la date fixée, une invitation sera lancée à nos dirigeants de clubs. Ce projet étant sous contrôle de l'ADEPS, il est important que nos clubs participent à cette réunion au cours de laquelle les nouveautés seront exposées et où leurs questions trouveront réponses.

Aucune demande de « refus de monter » n'est parvenue au secrétaire pour la date prévue du 15 janvier